

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

537^{ème} séance

Jeudi 9 juin 2005, à 15 heures

Vienne

Président : M. Adigun Ade Abiodun (Nigeria)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Bonne après-midi à tous, chers délégués. Je déclare ouverte la cinq cent trente septième réunion du COPUOS.

Comme je l'ai dit avant la pause déjeuner, nous allons continuer avec l'examen du point 4, « Débat général » et ensuite l'examen du point 5, « Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques », ainsi que le point 6, « Application des recommandations d'UNISPACE III ».

Débat général (point 4 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous allons reprendre le point 4, « Débat général ». Le premier orateur sur ma liste est l'Ambassadrice du Burkina Faso, Madame Béatrice Damiba [??]. Vous avez la parole.

Mme B. DAMIBA (Burkina Faso) : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, évidemment, comme d'habitude, c'est avec un réel plaisir et une véritable fierté que nous vous voyons présider les travaux de notre Comité. Ma délégation n'a aucun doute quant à la qualité des résultats de notre session eu égard à vos talents reconnus d'expert des questions spatiales et de diplomate. Je vous remercie.

Nous voudrions remercier Son Excellence Monsieur Jean Ping, Président de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale de l'ONU qui a bien voulu honorer la cérémonie d'ouverture de nos travaux de sa présence. L'importante déclaration qu'il a faite à cette occasion doit être pour nous source d'inspiration et de motivation.

Ma délégation salue l'action du Docteur Camacho et de toute l'équipe du Bureau des affaires spatiales grâce à laquelle le Comité assure avec succès l'exécution du mandat que lui a confié l'Assemblée générale voici bientôt un demi-siècle.

Monsieur le Président, d'importants points sont inscrits à l'ordre du jour de cette session. Permettez-moi cependant de souligner les attentes particulières du Burkina Faso par rapport aux échanges sur l'espace et l'eau et espace et société. Pays sahélien régulièrement confronté à la sécheresse, le Burkina Faso mène au quotidien le difficile combat de la gestion rationnelle de ses maigres ressources en eau. C'est pourquoi il souhaite vivement que les technologies spatiales soient véritablement mises à profit pour assurer une gestion optimale de cette denrée de plus en plus rare qu'est l'eau. Nous sommes à cet égard, intéressés par le lancement du projet pilote pour le lac Tchad et en attendant les résultats, avec les points qui seront suffisamment concluants pour justifier une extension à d'autres sites des bassins d'eau.

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0708, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



Mon pays, le Burkina Faso, est également l'un de ceux qui enregistre le plus faible taux de scolarisation, duquel taux les femmes et les filles détiennent la portion congrue. Ne vous fiez donc pas au fait que ce soit une femme qui vous parle ici en tant que représentante du Burkina. Je ne fais partie que d'une minorité qui a eu beaucoup de chance.

Depuis de nombreuses années, le Gouvernement burkinabais a fait de la scolarisation des filles une priorité politique et œuvre avec le soutien des partenaires bilatéraux et multilatéraux tels que l'UNESCO et l'UNICEF à garantir aux femmes et aux jeunes filles une égalité des chances à l'accès à l'enseignement que les garçons. Cette tâche est d'autant plus difficile que la majorité de la population, en particulier les enfants en âge d'être scolarisés, se trouvent en milieu rural. Ajoutez à cela certains obstacles d'ordre culturel, et vous aurez, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, une partie du panorama des difficultés pour la vulgarisation de l'enseignement au Burkina Faso et certainement dans de nombreux autres pays africains et en développement. Or, vous savez bien qu'il n'y a pas de développement sans éducation.

Aussi, mon pays souscrit-il à la nécessité pour notre Comité d'approfondir la réflexion sur les opportunités qu'offrent en la matière les services des systèmes spatiaux.

Monsieur le Président, l'importance du rôle que peuvent jouer les technologies et les activités spatiales dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de manière générale, dans la réalisation du développement durable, est de plus en plus reconnue. Aussi bien le Président de l'Assemblée générale que le Président de notre Comité l'ont souligné dans leur déclaration à l'ouverture de nos travaux, ce qui nous fonde à croire que cette dimension trouvera dûment sa place dans les débats et les décisions de la rencontre au sommet de l'Assemblée générale de septembre prochain à New York, au siège des Nations Unies.

Pour autant, les pays en développement ne pourront en être effectivement bénéficiaires qu'avec le concours de l'ensemble de leurs partenaires. C'est dire à quel point il est important et urgent d'actionner les leviers d'une coopération internationale véritable et sincère. Celle-ci est en effet capitale pour des pays comme les nôtres qui ne sont à ce jour ni propriétaires de satellites, ni Etat de lancement. Tout le monde doit pouvoir jouir des retombées bénéfiques de la technologie spatiale, et pour en avoir fait depuis bientôt cinquante ans le fil d'Ariane de ses activités, le

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique mérite nos sincères félicitations et nos encouragements. Nous souhaitons qu'avec des méthodes de travail renouvelées et améliorées, ainsi que des moyens accrus, il puisse continuer à œuvrer sans relâche pour le bien-être de toute l'humanité.

Je vous remercie de votre attention. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie Madame l'Ambassadrice du Burkina Faso et je suis content que vous soyez une femme, il y a peu de femmes dans la salle et c'est un plaisir pour moi de vous voir représenter votre pays. En outre, il s'agit d'un visage africain et c'est un honneur pour moi et un véritable plaisir de vous voir ici, Madame.

Le prochain orateur sur ma liste est le représentant de la Bulgarie. Monsieur, vous avez la parole. Monsieur Alexander Peychev.

M. A. PEYCHEV (Bulgarie) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, d'emblée j'aimerais me joindre aux autres délégations et vous féliciter pour votre élection à la présidence de cette session. Nous sommes certains que nos travaux seront couronnés de succès et saluer votre travail sur les rapports sur l'espace extra-atmosphérique et les résolutions prises en octobre dernier durant la cinquante-neuvième de l'Assemblée générale. J'aimerais également saluer le travail du Docteur Sergio Camacho et le personnel du Bureau.

Avec le soutien de l'Union européenne et de l'ESA en janvier 2005, une conférence internationale a été organisée à Sofia sur l'espace extra-atmosphérique, le projet Galiléo. C'est une conférence qui était organisée par le vice-premier ministre, le ministre des transports et des communications, Monsieur Nicolai Vassilev. En outre, le laboratoire central bulgare a travaillé sur le système Soleil/Terre et sur deux projets de l'ESA, appareil pour mesurer les niveaux de rayonnement et évaluation de l'effet des rayonnements sur les cellules vivantes, l'ULIN et BIOPAN respectivement.

Suite à la signature le 25 avril de cette année de l'Accord d'adhésion de la Bulgarie, de la Roumanie à l'Union européenne et sachant très bien quelles sont les normes de l'Union européenne et de l'ESA, nous fournissons des efforts conséquents afin de préparer nos structures et nos capacités pour l'espace extra-atmosphérique.. Nous coopérons à un niveau plus élevé également. Par exemple, au niveau gouvernemental, nous

envisageons des options avec l'Inde, nous avons un projet commun sur la géophysique avec l'Institut géophysique de Bombay et nous avons également un projet avec la Fédération de Russie, Fédération avec laquelle nous travaillons sur douze projets. Nous avons également des accords sur les activités spatiales avec la République tchèque, la Russie, l'Académie des sciences en particulier, nous travaillons sur un accord tripartite avec l'Autriche et l'Ukraine et nous sommes ouverts avec divers accords ou projets conjoints avec la France, etc.

Demain, la Conférence scientifique de quatre jours sous-régionale va s'ouvrir. Il s'agit de « Espace, écologie et sécurité », elle se tiendra avec la participation de scientifiques du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de la Russie, de la Bulgarie et tout ceci dans le cadre des activités Galileo et GMES.

Au centre de son programme se situe le projet de satellite pour les Balkans. Il s'agit de télédétection sous-régionale efficace et bon marché et nous espérons que cette initiative sera rejointe par la Turquie, la Grèce, l'Irlande, l'Albanie, la Roumanie et la Bulgarie. Cette initiative a pour but de trouver des solutions dans les différents secteurs de l'économie et dans le domaine de la gestion des catastrophes naturelles et de leur réduction. Le projet initial est fondé sur le lanceur Progress. Un soutien additionnel et une expérience additionnelle sont cependant recherchés.

J'aimerais vous informer d'un changement administratif important dans le domaine de la gestion de l'espace extra-atmosphérique au niveau national en Bulgarie. Une loi qui entrera en vigueur le mois prochain établit un organe intergouvernemental sur les activités spatiales coprésidé par le ministre des transports et des communications et le président de l'Académie des sciences bulgare. Cet organe va élaborer des stratégies et politiques nationales et suivre ainsi que permettre la mise en œuvre de tout ceci au niveau de la recherche spatiale et de ses applications. Cet organe aura un bureau opérationnel et un conseil scientifique. Les points de contact de ce nouvel organe seront annoncés à toutes les délégations et autorités à travers le Bureau.

Monsieur le Président, le 19 octobre 2004, au siège des Nations Unies à New York, il y a eu un événement particulier. La table-ronde de haut niveau sur les technologies spatiales et ses applications à des fins de développement et le Président de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies nous a fait l'honneur de sa présence. Nous sommes ravis de la participation de cet événement et c'était une idée très importante selon nous. Grâce au soutien des

membres du COPUOS, des autres organisations internationales, des événements de cette nature devraient être organisés.

Nous sommes sûrs que cela sera un succès si l'on le lie de façon plus visible avec les questions clés du programme du Sommet du Millénaire +5 qui aura lieu à New York en septembre 2005 et si on le lie avec la Conférence mondiale sur la réduction des catastrophes naturelles à Kobe au Japon.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur. Je donne à présente la parole à Monsieur Müller, représentant de l'Allemagne.

M. K.-U. MÜLLER (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Tout d'abord, nous aimerions vous remercier pour le travail que vous avez accompli durant votre présidence du COPUOS et vous remercions pour votre direction avisée de cette session.

Ensuite, nous aimerions saluer le Bureau et en particulier féliciter son Directeur, Sergio Camacho, pour l'organisation et la préparation de cette session ainsi que des autres réunions du Sous-Comité scientifique et technique et du Sous-Comité juridique. Nous aimerions également remercier Monsieur Doetsch pour sa présentation. Tout comme la délégation française, nous sommes certains que ces recommandations devraient être prises en compte par le COPUOS dans ses prochains travaux et par les Sous-Comités.

Monsieur le Président, nous aimerions souligner certaines des contributions allemandes aux activités spatiales internationales l'an dernier. Nous sommes grandement impliqués dans l'alerte précoce des catastrophes et leur gestion. Nous aimerions rappeler que la conférence-atelier des Nations Unies sur l'utilisation des technologies spatiales pour la gestion des catastrophes naturelles a été organisée au Centre aérospatial allemand DLR à Munich en octobre 2004. Nous vous invitons à la Troisième Conférence sur l'alerte précoce à Bonn au début de l'année 2006.

Nous avons également contribué à l'établissement d'un système d'alerte précoce pour les tsunamis dans l'Océan Indien, coordonné par la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO. À cet égard, nous aimerions mentionner que le Centre pour les informations de crise et informations satellitaires du Centre aérospatial allemand a fourni ses premières

données et images aux Nations Unies afin d'organiser les secours juste après la catastrophe. Le Sous-Comité scientifique et technique nous a permis de présenter les activités durant la dernière session. Si vous souhaitez davantage d'informations vous pouvez vous adresser simplement à ma délégation.

Monsieur le Président, certains peuvent avoir l'impression que Mars peut être mieux explorée par les vaisseaux spatiaux que la Terre. Les scientifiques allemands ont développé une caméra, un appareil photo stéréo de haute résolution qui se trouve à bord de Mars-Express. Le premier atterrissage d'un vaisseau sur la Lune de Saturne-Titan a attiré l'attention internationale et a été reconnu par tous. Nous saluons tous les scientifiques qui ont été impliqués dans la mission Cassini-Yugens, un véritable succès.

Le Centre d'opérations spatiales allemand a entrepris ses premiers tests cruciaux pour les missions vers ISS et ce avec succès. Nous reconnaissons l'importance des sciences et des sciences spatiales pour la détection et la protection du patrimoine commun de l'humanité, voilà pourquoi c'est mon plaisir et mon privilège de vous dire que des scientifiques allemands contribueront au prochain atelier sur l'espace et l'archéologie. En outre, le Centre aérospatial allemand va présenter ce qu'on appelle les *School labs*, les laboratoires, au titre du point 10 de l'ordre du jour, « Espace et société », et nous attirerons votre attention sur un autre point au titre du point 11 à l'ordre du jour, « Espace et eau ».

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur le représentant de l'Allemagne pour cette déclaration. Je donne à présent la parole à Monsieur Dzubenko de la Fédération de Russie.

M. P. G. DZUBENKO (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : Merci, Monsieur le Président. Tout d'abord, Monsieur le Président, j'aimerais encore vous souhaiter la bienvenue en tant que Président de notre Comité, j'aimerais vous souhaiter beaucoup de succès dans votre travail, car cela sera également notre succès et nous sommes certains que sous votre conduite éclairée, nous pourrions avancer sur un certain nombre de problèmes graves que doit examiner notre Comité.

Monsieur le Président, la Fédération de Russie soutient le développement d'un dialogue constructif sur tous les aspects de la coopération internationale, dans la recherche, l'utilisation de

l'espace extra-atmosphérique, et souligne le rôle de notre Comité qui doit et va jouer un rôle dans ce domaine.

Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est une enceinte reconnue et le centre de débats et de décisions, de questions fort importantes relatives à la coopération dans le cadre de l'espace extra-atmosphérique et qui représentent un intérêt pour tous les États indépendamment de leur implication dans les activités spatiales ou non. Nous avons appelé et nous appelons à renforcer le débat sur la question de la protection de l'espace extra-atmosphérique et son utilisation à des fins pacifiques, débat qui est au centre du travail de notre Comité.

Tout le monde sait très bien que la Déclaration de Vienne adoptée dans le cadre de la Conférence UNISPACE III, a établi en tant qu'objectif clé, l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Malheureusement, selon nous, durant ces derniers temps, le Comité n'accorde pas assez d'attention à cette question, c'est-à-dire les moyens de garantir le régime d'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Nous aimerions à nouveau réitérer notre position ferme selon laquelle le déploiement d'armes dans l'espace extra-atmosphérique et le concept du recours à la force lui-même, l'éventuel recours à la force dans l'espace, peut avoir une influence fort négative sur le régime d'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et tout le régime de sécurité pour l'ensemble de la communauté internationale et pour le mécanisme de non-prolifération.

Nous devons être conscients du fait que si les choses se développent dans ce sens et si nous ne posons pas, au sein de ce Comité, des limites claires, à l'avenir l'espace sircoum terrestre pourrait devenir un endroit de compétition et de course à l'armement. Nous sommes persuadés que cela ne sera dans l'intérêt ni de la Fédération de Russie, ni de la communauté internationale dans son ensemble.

J'aimerais ici brièvement, dire que parfois on pose la question suivante. Ces questions, ces problèmes ont déjà fait l'objet de diverses conférences sur le désarmement que notre Comité pourrait faire double emploi. Dans le cadre de la dernière conférence, on analyse une nouvelle initiative destinée à la démilitarisation et au non-déploiement d'armes dans l'espace, et à la lumière de cette initiative, on voit apparaître des problèmes politiques, juridiques, économiques, comme par exemple le fait de délimiter l'espace extra-atmosphérique, l'utilisation de biens spatiaux, et cette conférence est prête à partager son point de

vue avec notre Comité, et bénéficier de nos recommandations au sein de ce Comité. C'est pourquoi j'aimerais dire que notre Comité peut jouer son rôle dans ce domaine.

Monsieur le Président, le Comité a beaucoup œuvré pour développer des instruments juridiques internationaux destinés à réglementer les activités spatiales. Nous connaissons tous les cinq documents existant en la matière, quatre instruments internationaux qui ont été développés dans le cadre de ce Comité. C'est un exemple de coopération, de compromis. En effet, depuis sa création, le Comité prend ses décisions sur base du principe de compromis et du consensus, mais néanmoins, développe des instruments de caractère universel et des principes et des normes relatifs aux activités des États dans l'espace extra-atmosphérique.

Les changements auxquels nous avons assisté, changements juridiques, quant aux activités spatiales, que nous connaissons bien, reflètent la nécessité d'un développement plus avant de la base juridique internationale pour les activités spatiales. Dans ce contexte, nous nous prononçons en faveur d'un développement du droit spatial et la mise en place d'une convention exhaustive traitant du droit spatial international. Dans le cadre de la conception de cette convention, nous pourrions découvrir des solutions aux problèmes qui n'ont toujours pas été résolus dans le cadre du travail de notre Comité. Par exemple, délimiter l'espace extra-atmosphérique, comme je l'ai déjà dit, une question qui se pose dans d'autres enceintes actuellement, un problème pratique, mais également la pollution technogène de l'espace extra-atmosphérique qui fait l'objet d'un débat au sein de notre Comité, et selon nous, c'est un problème qu'il faut résoudre par une réglementation commune par le biais d'un instrument complet à caractère juridique dans le domaine du droit spatial, mais également la protection de la propriété intellectuelle entre autre. Des problèmes que nous connaissons bien.

Cette convention pourrait se baser sur des normes et des principes existants adoptés dans le cadre de l'Assemblée générale par exemple, et pourrait également développer plus avant le droit spatial, ce qui nécessite une approche intégrée, à notre avis. Le travail sur cette nouvelle convention pourrait se faire par le biais d'une approche par pallier qui pourrait analyser tous les aspects de l'espace extra-atmosphérique et l'utilisation des techniques et technologies spatiales, qui seraient considérés comme un ensemble. C'est ainsi que nous donnerions lieu à un texte équilibré qui rendrait plus aisées les activités spatiales et ne les compliquerait pas.

Nous avons toutes les raisons de penser que notre Comité est l'enceinte la plus opportune pour la mise en place d'une telle convention. Les Nations Unies et le Comité bénéficient du potentiel nécessaire pour appliquer ces techniques spatiales dans le bénéfice du développement durable, prévention et atténuation des catastrophes naturelles, gestion du problème de la pollution de l'environnement, et l'accès équilibré aux ressources. Nous appelons tous les États à soutenir largement cette initiative, le travail du Comité dans ce domaine.

Les représentants qui ont exprimé des doutes dans ce domaine pourront y réfléchir plus avant et nous espérons qu'ensuite nous pourrions passer aux choses sérieuses.

Monsieur le Président, nous saluons le travail du Comité sur une question importante, l'utilisation des sources d'énergie nucléaire et le problème de la pollution technogène de l'espace extra-atmosphérique autrement dit, le problème des débris spatiaux. Dans le cadre du CCIDS qui représente onze agences spatiales, a été développé un document de principes directeurs de réduction de la pollution dans l'espace circum terrestre, peut jouer un rôle positif dans le développement de mécanismes et de procédures destinés à résoudre ce problème, problème qui devient un problème mondial. Mais nous ne pouvons pas oublier le fait que ce processus nécessitera la résolution d'un certain nombre de questions techniques.

À ce sujet, nous saluons l'adoption, durant la session du Sous-Comité scientifique et technique de cette année, du travail sur un document technique concernant les débris spatiaux et nous soutenons et sommes coauteurs des principes de base qui représenteront les fondations de ce document. Durant la dernière session du Sous-Comité juridique, un débat assez délicat a surgi. Le développement du droit spatial international, les intérêts pour celui-ci augmentent. Nous saluons la décision d'examiner durant la prochaine session du Sous-Comité un projet de questionnaire qui est crucial pour nous, concernant le développement plus avant du droit spatial, préparé par les délégations de l'Ukraine, la Fédération de Russie, Kazakhstan et autres.

Nous aimerions également souligner le débat fructueux qui a lieu concernant le fait que l'ONU pourrait donner lieu à un projet de protocole sur les biens spatiaux qui complèterait la Convention de Cape Town sur les garanties internationales sur les matériels mobiles de 2001. Malgré tout le travail mené dans la préparation du rapport du Sous-

Comité juridique sur cette question, le débat qui a eu lieu durant la session a reflété que les avis sont fort divergents, et même contradictoires. À ce sujet, durant cette session du Comité, nous ne pourrions certainement pas avancer dans ce domaine au-delà de ce qui a déjà été présenté dans le rapport du Sous-Comité, qui reflète des points de vue fort divergents. Il serait logique de laisser plus de temps pour le développement de ce projet de protocole sur les matériels spatiaux et les dispositions relatives à la création d'un organe de suivi, de surveillance quant à l'immatriculation des objets spatiaux. Nous ne voulons pas réitérer nos doutes exprimés dans le cadre du Sous-Comité, quant au rôle à jouer par l'ONU dans ce domaine. Nos doutes sont connus de tous. J'aimerais tout simplement souligner que cela reste des doutes, ce n'est pas une position définitive. Ce qu'il faut c'est dissiper ces doutes avant tout et ensuite, présenter à l'Assemblée générale une décision, un projet logique, équilibré, prenant en compte toutes les préoccupations juridiques, organisationnelles, financières de la question.

C'est pourquoi dans le cadre de cette session du Comité, l'examen de la résolution de l'Assemblée générale sur cette question ne serait peut-être pas productif. Nous estimons qu'il faut examiner plus avant cette question du point de vue juridique avant tout, dans le cadre du Sous-Comité, et prendre en compte les enseignements que nous avons déjà tirés dans ce domaine, notre savoir-faire, le savoir-faire et l'expérience d'autres organismes spécialisés en la matière.

Monsieur le Président, je vais conclure. Notre pays accorde une grande attention au développement de la coopération internationale dans le domaine spatial, notamment dans le domaine de la recherche spatiale et de la science spatiale. À ce sujet, à l'aube de l'année de la géophysique, de la physique solaire internationale, l'Institut de recherches spatiales de l'Académie des sciences de la Russie a l'intention d'organiser en 2007, dans la ville de Tarussa, un séminaire international sur l'application des techniques spatiales pour résoudre les problèmes de santé et l'utilisation des satellites pour la prévention et l'atténuation des catastrophes. Nous invitons donc toutes les délégations intéressées, mais également le Bureau et le Comité, à participer à cet événement qui, selon nous, sera fort intéressant.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je vous remercie, Monsieur Dzubenko, au nom de la Fédération de Russie. L'orateur

suivant est le représentant du Royaume de Thaïlande, Monsieur Somkiat Ariyaprichya.

M. S. ARIYAPRUCHYA (Thaïlande) *[interprétation de l'anglais]* : Monsieur le Président. J'aimerais, dès le départ, vous dire que nous sommes ravis de vous voir présider cette session. Au nom de la Thaïlande, nous aimerions exprimer notre gratitude pour les paroles chaleureuses envers la Thaïlande des membres du COPUOS. Nous sommes ravis d'être aujourd'hui membres du Comité.

Nous sommes donc aujourd'hui un membre à part entière et, pour la première fois, il y a un an lorsque nous avons demandé à adhérer au Comité, j'ai exprimé la volonté de la Thaïlande de coopérer de manière active avec le Comité. La Thaïlande va rechercher la manière de renforcer et de pousser plus avant notre contribution à la communauté internationale du COPUOS. C'est ce que nous avons fait. Après notre adhésion, nous nous sommes engagés à participer de manière active aux délibérations du Sous-Comité scientifique et technique et du Sous-Comité juridique dont les recommandations utiles sont examinées par le Comité.

J'aimerais saisir cette occasion pour vous remercier et remercier les présidents des deux Sous-Comités pour la direction éclairée de nos travaux et le Directeur Sergio Camacho et son personnel pour les efforts déployés.

Notre ordre du jour est très intéressant. Nous devons examiner les recommandations des deux Sous-Comités mais également d'autres points. Ma délégation salue votre intervention d'ouverture qui présente votre intention de gérer le travail dans le cadre de cette session. Je peux vous garantir la coopération complète de la Thaïlande afin que notre travail soit efficace et couronné de succès.

Monsieur le Président, la science spatiale et la technologie spatiale évoluent et évoluent rapidement et nous offrent de plus en plus de possibilités efficaces car ce sont des instruments qui peuvent renforcer le développement humain et la sécurité. L'objectif principal du Comité est de découvrir la manière de gérer ce potentiel. Comment ce potentiel peut nous aider à réaliser les objectifs du Millénaire et mettre en œuvre les recommandations du Sommet de la Terre pour le développement durable ? À ce sujet, nous sommes ravis du progrès considérable enregistré quant à la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III. La présentation spéciale de ce matin de Monsieur Karl Doetsch, Président du Sous-Comité scientifique et technique durant les 38^{ème} et 40^{ème}

sessions, était vitale pour créer un dispositif de mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III, sur comment nous pouvons avancer dans le domaine de la science et de la technique. C'est pourquoi nous devons y réfléchir.

Monsieur le Président, le tsunami qui a ravagé la mer d'Andaman et l'Océan Indien au mois de décembre dernier a attiré notre attention sur les catastrophes naturelles et leur grande échelle et les dommages que cela entraîne pour la vie, les biens et les infrastructures. Les technologies spatiales, les satellites à haute et faible résolution, les technologies GIS peuvent jouer un rôle important dans le suivi, la gestion, l'atténuation et les aides d'urgence destinées aux zones touchées par le tsunami. L'agence de géoinformatique et de développement en technologie spatiale, le GISTA, de Thaïlande, a utilisé des données satellites de LANDSAT, ERES, POT5, RADARSAT, ICONOS, QUICKBIRD, dans ce sens, et a créé un centre d'information basé sur l'imagerie satellite pour les tsunamis. Une présentation sera faite au Comité lundi prochain sous le point 7.

Notre délégation est ravie de la mise en place du groupe d'experts ad hoc créé par le Sous-Comité scientifique et technique durant sa 42^{ème} session, conformément aux recommandations de l'Assemblée générale dans sa résolution 59/2, qui mènera une étude sur la possibilité de mettre en place un organisme international de coordination et analyser les possibilités d'améliorer l'efficacité des services spatiaux pour la gestion des catastrophes et le Sous-Comité a soutenu le plan de travail. La Thaïlande est membre de ce groupe d'experts.

Nous sommes également un membre actif du processus GEOSS. Le mois dernier, la Thaïlande a été élu en tant que membre du Conseil du GEOSS. La Thaïlande s'engage dans le développement et la promotion de la technologie spatiale à des fins pacifiques pour renforcer le développement humain et la sécurité. Durant ces années, notre potentiel dans le domaine de la technologie spatiale s'est accru dans le domaine de la télédétection, de la communication, conception de satellites et constructions. Ce développement reflète notre volonté.

Notre Majesté le Roi de Thaïlande a lancé divers projets et a été actif afin de garantir le bien-être du peuple thaï grâce à la technologie spatiale. Il a appliqué la télédétection et les mécanismes de cartographie GIS pour détecter les cultures illicites et pour promouvoir les programmes de substitution afin d'engendrer des revenus pour ceux qui vivent dans les régions productrices d'opium. La Princesse Machakri *[Désolée pour l'orthographe, je n'ai pas*

les documents originaux] travaille également dans ce sens, mais plutôt dans le domaine de la prévention des catastrophes. Un projet de téléenseignement par le biais de satellites a été lancé en 1995 pour fêter le 50^{ème} anniversaire de l'accession au trône de Sa Majesté.

Plus de 3000 écoles bénéficient aujourd'hui du téléenseignement par le biais d'informations Internet, enseignement électronique, nous avons pu fournir un accès à notre population à l'informatique. Les agences gouvernementales thaïlandaises sont conscientes des bénéfices de l'utilisation de la technologie spatiale dans leur travail. Le GISTA travaille en collaboration étroite avec celle-ci. Les images et les données GIS sont utilisées par le gouvernement pour lutter contre le trafic de drogues, pour soutenir les efforts de reforestation, pour la planification urbaine, pour le développement agricole et la gestion des ressources en eau.

Monsieur le Président, la Thaïlande a continué à intensifier sa coopération constructive et le réseau établi avec différents pays comme la France, l'Inde, le Japon, la Russie, dans les activités spatiales au niveau bilatéral mais également régional, dans le domaine de la science spatiale, technologie spatiale, observation de la Terre, télédétection et autres recherches scientifiques. Nous espérons allonger cette liste.

La Thaïlande estime que l'échange d'expérience et de pratique optimale dans le cadre de la coopération Nord/Sud, Sud/Sud peut renforcer les efforts bilatéraux dans la promotion du développement durable par l'application efficace de l'utilisation pacifique de la technologie spatiale. Par exemple, au mois de septembre 2003, la Thaïlande, l'ONU et l'OOSA ont organisé un atelier international sur l'application des données satellites pour les pays en développement dans la zone Asie-Pacifique. La Thaïlande, par le biais du GISTA, est en consultation avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, l'ESCAP, concernant l'organisation d'une réunion de groupe d'experts sur la gestion des catastrophes de la zone Asie-Pacifique qui aura lieu à la fin du mois de juillet de cette année en Thaïlande.

Enfin, nous sommes ravis d'annoncer que la Thaïlande déploie des efforts dans le développement des satellites et nous avançons dans la construction du premier satellite d'observation de la Terre thaï, le THEOS, qui sera exploité par GISTA en coopération avec la France. Son lancement est prévu en 2007 et bénéficie de deux instruments de télédétection, un système d'échantillonnage mais également un système

d'échantillonnage multispectral, ce qui permettra de renforcer notre travail dans le domaine de la cartographie, gestion du territoire, suivi de l'agriculture, évaluation des ressources forestières, gestion des incendies forestiers, inondations et sécurité nationale.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur. Vous avez parlé du prochain programme pour la gestion des catastrophes, et il y en a eu une, il y a eu une conférence en novembre dernier et GISTA a célébré son 25^{ème} anniversaire. Ce qui était particulier dans cette conférence c'est que c'était la première fois que la communauté de télédétection en Asie travaillait de concert pour développer un satellite, le RAISAT. C'est un satellite qui doit être mis sur pied par tous les scientifiques asiatiques grâce au partage d'expérience dans le domaine de la télédétection et j'espère que cette initiative qui a été débutée en Thaïlande sera fructueuse pour la communauté asiatique et qui montrera également qu'il est possible de collaborer. J'espère que cela sera un exemple pour tous à l'avenir.

Je donne à présent la parole au représentant des États-Unis d'Amérique, je vous invite Monsieur Kenneth Hodgkins à prendre la parole.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Encore une fois, c'est un véritable plaisir pour les États-Unis de vous voir présider cette session. Nous souhaitons travailler avec vous pour que nos travaux soient couronnés de succès. J'aimerais également exprimer notre gratitude au personnel du Bureau des affaires spatiales pour le travail remarquable qui a été effectué durant l'année dernière. Nous aimerions également saluer l'adhésion de la Libye et de la Thaïlande en tant que nouveaux membres du Comité.

Avant de passer au travail du Comité pour cette session, j'aimerais vous donner un aperçu des récents développements aux États-Unis, développements qui ont une influence sur notre programme spatial. La NASA est en train de se réorganiser et d'aller de l'avant pour mettre en œuvre la vision américaine de l'exploration de l'espace. Il y a eu trois conférences internationales, deux à Washington et une à Orlando en Floride, qui ont été menées afin de renforcer la compréhension mondiale de cette vision et encourager ainsi la coopération internationale.

L'an dernier, le Président Bush a signé une nouvelle politique nationale concernant les activités liées à l'espace, le positionnement, la navigation, de détermination temporelle, d'augmentation, etc. Cette politique chapeaute toutes les politiques nationales aux États-Unis, liées au système de positionnement mondial, le GPS, qui est en fonctionnement depuis 1996. Lors de la mise en œuvre de cette politique, les États-Unis vont fournir sur une base continue et mondiale, les services de positionnement, de navigation, de détermination temporelle, et ce à titre gratuit pour tous les utilisateurs civils, commerciaux et scientifiques, à travers ce GPS. Ces informations gratuites sont nécessaires pour développer et construire les matériels.

Nous allons également améliorer les résultats du système de positionnement navigation et détermination temporelle pour les utilisateurs civils, commerciaux et scientifiques à travers le monde. Nous allons encourager le développement à l'étranger de ces mêmes services à travers le GPS. Nous souhaitons également que le GPS bénéficie à divers utilisateurs civils, commerciaux et scientifiques à travers le monde. Nous allons également promouvoir ces services de navigation, positionnement, etc. et capacités, afin d'obtenir notre meilleur niveau pratique.

Le Président Bush a également signé une nouvelle politique nationale pour les programmes de transports spatiaux et les activités spatiales, afin de garantir la capacité des États-Unis à avoir accès à l'utilisation de l'espace afin de garantir notre sécurité. Cette politique chapeaute d'autres politiques depuis 1994. D'après cette nouvelle politique, nous souhaitons assurer la disponibilité des capacités de transports spatiaux pour les États-Unis nécessaires pour avoir un accès à l'espace fiable et bon marché. Cela inclut le transport et le retour des vaisseaux.

Nous allons également développer des capacités de transports spatiaux afin de permettre des explorations de l'espace grâce à des vols habités dans l'orbite proche de la Terre, et nous soutenons également un programme de développement pour les capacités de transports spatiaux de prochaine génération qui amélioreraient la fiabilité et la rentabilité de tout ce programme.

Concernant l'évolution internationale, nous sommes ravis de prendre note du Sommet d'observation de la terre, Troisième Sommet qui a eu lieu à Bruxelles en Belgique en février, et les participants, les organisations internationales ont entériné un plan d'action sur dix ans pour les systèmes d'observation de la Terre. Il s'agit

GEOSS. Un groupe permanent d'observation de la Terre a également été créé, le GEO. La mise en œuvre du GEOSS en tant que soutien à la recherche est essentielle car cela est bénéfique pour tous les aspects de la société.

Monsieur le Président, notre ordre du jour est prometteur concernant de nombreux sujets. Nous espérons que le débat sera riche sur les retombées bénéfiques de l'exploration de l'espace et sur le renforcement du rôle du COPUOS dans la promotion de la coopération internationale. De cette façon, nous garantissons l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Nous sommes ravis de noter que le Comité envisage encore une fois cette année, un point à l'ordre du jour concernant l'espace et la société et nous mettons l'accent sur l'enseignement. Il s'agit d'une occasion en or pour que nous partagions nos expériences et nos informations et nous voulons ainsi montrer au public que les activités spatiales peuvent enrichir leur vie.

Enfin, Monsieur le Président, nous aimerions féliciter Monsieur Niklas Hedman de la délégation suédoise pour sa direction avisée dans la préparation du rapport à soumettre à la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III. Nous sommes ravis que ce rapport A/59/74 sur la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III comprenne un plan d'action. Il s'agit d'une série de propositions concrètes. Nous soutenons donc ce plan d'action et nous espérons qu'il puisse fonctionner au niveau national et international afin de garantir que les recommandations autant que faire se peut, soient respectées. Les équipes de travail ont fourni des efforts extraordinaires en la matière, sous la direction volontaire de certains gouvernements, ce mécanisme innovateur a permis la participation d'entités gouvernementales et non-gouvernementales dans le suivi d'UNISPACE III, tout en conservant le rôle pivot des États membres.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur, et je vous souhaite tout le succès que vous méritez dans vos activités spatiales et vos diverses missions.

Je donne à présent la parole au Portugal, Monsieur Filipe Duarte Santos. Vous avez la parole.

M. F. DUARTE SANTOS (Portugal) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le

Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, au nom de ma délégation, j'aimerais tout d'abord exprimer notre satisfaction de vous voir, Monsieur le Président, présider cette quarante-huitième session du Comité, et nous réaffirmons notre engagement à coopérer avec le Comité.

Nous sommes également ravis du travail remarquable du Bureau et nous félicitons en particulier Monsieur Sergio Camacho, qui a soutenu grandement les activités du COPUOS. Nous souhaitons également accueillir chaleureusement la Libye et la Thaïlande en tant que nouveaux membres de ce Comité, et nous sommes certains que leurs contributions seront très riches.

Nous sommes engagés dans l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et en particulier dans le développement des sciences et technologies dans l'espace. Des applications plus justes et plus équitables des sciences et technologies de l'espace sont très importantes pour répondre aux inquiétudes mondiales et croissantes, en particulier en matière de développement durable.

J'aimerais faire ici à notre but commun et aux objectifs qui ont un rapport avec les diverses conventions et protocoles du système des Nations Unies, en particulier le Sommet mondial de 2002 sur le développement durable, la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, le Sommet mondial sur la société de l'information, le Protocole de Kyoto et la Conférence sur le changement climatique.

Nous sommes ravis que l'Assemblée générale ait entériné le plan d'action de ce Comité sur la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III. Nous avons activement participé à l'examen de cette mise en œuvre, de ce processus et nous soutenons grandement, fermement les conclusions tirées, en particulier la feuille de route qui a été élaborée sur cette base. Nous soutenons pleinement les initiatives actuelles pour le renforcement de la coordination des services spatiaux en particulier dans le domaine de la gestion des catastrophes naturelles. C'est un domaine clé pour les pays en développement.

En ce qui concerne les activités spatiales au Portugal pour l'année 2004, j'aimerais vous faire part de l'élaboration et de l'adoption par le gouvernement, d'une stratégie spatiale nationale de recherche et de développement. Ce plan d'action inclut la participation du monde de l'industrie, des institutions des technologies et de recherches scientifiques et certaines universités. Ceci a pour

but de promouvoir et de développer aux niveaux national et international nos capacités dans les organisations internationales connexes dont nous sommes membres, en particulier l'ESA et l'ESO. Un bureau spatial a été mis sur pied en 2004 au sein du Ministère de la science et de l'enseignement afin de développer une stratégie spatiale nationale. Ces activités sont soutenues par un conseil consultatif national pour l'espace qui représente diverses agences publiques et privées. Ce bureau a des responsabilités particulières concernant la mise en œuvre de fonctions de bureau de liaison industriel et éducatif et est chargé de l'organisation d'activités de haut niveau.

Nous avons accordé une attention particulière en 2004 au développement continu des technologies de la télécommunication, aux systèmes de navigation, aux systèmes de données à bord et aux logiciels spatiaux. Concernant l'observation de la Terre, nous participons en ce moment au développement du projet LANDSAT d'EUMETSAT et nous développons divers projets afin de prévenir et combattre les incendies forestiers. Nous avons le soutien également d'un institut gouvernemental pour ce faire.

Nous sommes également très actifs dans l'astrophysique, la géophysique et l'océanographie. Par exemple, j'aimerais mentionner la construction d'un appareil photo infrarouge pour les OVLT télescopes, d'un interféromètre pour l'EUMETSAT, METOP, interféromètre atmosphérique infrarouge, et nous avons également un radiomètre d'imagerie pour les missions SMOS.

Concernant le Sous-Comité juridique du COPUOS, j'aimerais mentionner que nous avons répondu au questionnaire sur les problèmes juridiques concernant les objets spatiaux en novembre de l'an dernier. Nous avons été représentés lors des deux dernières réunions sur les biens spatiaux, nous sommes parties à la Convention de Cape Town, et enfin nous soutenons l'établissement d'une convention complète sur le droit spatial international.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je vous remercie, Monsieur, et je vous souhaite à vous et à votre pays tout le succès que vous méritez pour le développement et la mise en œuvre de stratégies nationales spatiales. Je donne à présent la parole à l'Argentine.

M. S. SAYUS (Argentine) *[interprétation de l'espagnol]* : Merci, Monsieur le Président. Tout d'abord, j'aimerais vous féliciter pour votre

élection à la présidence de cette session et je suis sûr que nos travaux seront couronnés de succès.

Nous aimerions également saluer le travail du Bureau et son Président pour le remarquable travail qu'ils ont effectué cette année. Nous aimerions également souhaiter la bienvenue à la Libye et à la Thaïlande en tant que nouveaux membres du Comité.

Nous soutenons également la déclaration de l'Ambassadeur de la Bolivie au nom du GRULAC.

Monsieur le Président, j'aimerais vous donner un aperçu des principales activités en Argentine en matière spatiale en 2004. Cela complète les informations que nous avons d'ores et déjà fournies au Bureau des affaires spatiales dans notre rapport national.

La station terrienne de Cordoba, installée dans le Centre spatial Teophilo Tabanera, a continué à être en opération durant l'année 2004 et elle a réalisé le suivi, la télémétrie et le contrôle du satellite argentin SAC-C. La station terrienne dispose de matériels qui permettent la réception des données transmises par les satellites suivants : LANDSAT-5-TM, TERAMODIS, EO-1, SAC-C, ERS-1 et 2, EROS-A1, RADARSAT-SAR, NOA, ORB-VIEW et GOSS.

Nous avons également poursuivi notre tâche de contrôle, de planification et d'élaboration de commandement du SAC-C, qui a été lancé le 21 novembre 2000 et qui reste en opération jusqu'à présent. Nous avons également amélioré et renforcé, à travers le projet ARG-Serveur les images traitées et le projet GEO-Serveur. Nous avons donc amélioré les images traitées pour l'usage géologique. Tout ceci se trouve sur la page web de notre pays.

Le satellite argentin d'observation de la Terre SAC-C, a fêté son 4^{ème} anniversaire le 21 novembre 2004. Il a été créé par le CONAE et construit en collaboration avec l'entreprise argentine INVAP. Le SAC-C obtient des images et des données de tout le territoire argentin et des pays limitrophes et produit des images de l'ensemble du monde. Cette information est transmise à l'identité argentine du secteur productif et éducatif et les images et données sont utilisées principalement dans les domaines suivants : agriculture, protection de l'environnement, gestion des catastrophes naturelles, épidémiologie et panoramique. Le SAC-C fait partie de ce qu'on appelle la Constellation [??] de satellites d'observation de la Terre composés par le SAC-C, le TERA, le LANDSAT et EO-1 des États-Unis.

L'information provenant de ces satellites est très utile pour gérer les catastrophes naturelles telles que les incendies, les inondations et toute une série d'autres applications. Concernant la mission satellitaire SAO-COM, il s'agit d'un capteur dans l'éventail des micro-ondes. L'observation à travers ces senseurs a un intérêt important, cela est indépendant de l'illumination solaire et n'est pas affecté par la présence de nuages.

En 2004, nous avons continué la construction de SAO-COM-1 en introduisant un radar d'ouverture synthétique SAR, de bandes L-polarimétriques en tant qu'instrument principal qui sera mis en orbite à partir de 2007.

Les SAO-COM seront intégrés dans le système italo-argentin de satellites pour la gestion des catastrophes naturelles. Cela fera partie de la constellation italienne SKYMED et COSMO. Cet ensemble de satellites permettra d'obtenir des informations actualisées et justes sur les incendies, les inondations, les éruptions, les tremblements de terre, les avalanches et les glissements de terrain.

En 2004, nous avons également mis sur pied, le logiciel de simulation et de traitement de l'aéro-transporteur SAR. En outre, un instrument a été construit afin de compléter l'avion prévu dans ce programme. Le SARAT a commencé ses tests initiaux en mars 2005. La mission SAC-D AQUARIUS est une mission conjointe du CONAE et de la NASA et compte la participation de l'Agence spatiale italienne, ainsi que l'Agence française le CNES. L'objectif de cette mission est de mesurer la salinité de la mer à partir de l'espace, de détecter les points de haute température à la surface de la Terre et de mesurer la concentration des glaces marines, en particulier en antarctique. Nous souhaitons également mesurer les changements introduits par l'homme dans l'environnement. La date de lancement de ce programme est 2008.

En ce qui concerne les satellites de communication, l'actualisation du plan spatial national 2004-2015 inclut le développement de satellites de communication, tant dans la conception que dans la construction de ceux-ci et ce sur base d'un grand développement qui a été réalisé en Argentine en ce domaine.

En 2004, nous avons mis sur pied une analyse technique et une étude de faisabilité de ces satellites. La mission SARE comporte des satellites de haute technologie qui ont des applications spécifiques. Ce type de satellite peut fournir des informations adéquates et opportunes pour

contrôler avec la supervision nécessaire, les effets changeants lorsqu'il y a un incendie, par exemple, ou des inondations sur les côtes.

Monsieur le Président, comme on le sait, les systèmes d'information comprennent le traitement, la transmission et l'utilisation des informations provenant de l'espace, ainsi que le développement informatique et télé-informatique qui utilise des informations d'origine spatiale. En 2004, nous avons poursuivi des projets conjoints et il faut souligner les progrès réalisés dans les domaines de la gestion des catastrophes et la gestion de la santé.

En ce qui concerne la question de la gestion des catastrophes naturelles, l'an dernier nous avons poursuivi le traitement des images et l'élaboration de produits pour leur application à divers types d'urgences naturelles, en particulier nous souhaitons établir un contrôle hydrique du bassin de Salado et contrôler les inondations du Chaco.

Concernant la gestion sanitaire, sans exclure d'autres applications, nous nous sommes concentrés sur l'épidémiologie panoramique. Il s'agit d'un nouvel outil pour contrôler la santé. En 2004, l'Institut Gulish a commencé des programmes multidisciplinaires pour la génération du système d'alerte précoce en matière de santé.

En ce qui concerne l'accès à l'espace, il est nécessaire de répondre aux besoins établis par le plan spatial national. En 2004, l'Institut Mario Gulish a organisé des cours et des symposiums avec la coopération d'experts internationaux et nationaux.

Monsieur le Président, en matière de coopération internationale, j'aimerais souligner les faits suivants. Nous avons signé un accord de coopération spatiale avec l'Agence spatiale chinoise, la CNSA. Nous avons signé trois conventions spécifiques avec l'Agence spatiale d'Algérie, l'ASAL. Nous avons signé deux conventions spécifiques avec la NASA des États-Unis pour la coopération dans le projet SAC-D AQUARIUS et la campagne pour l'Antarctique ANSR et SEA-ICE. Enfin, nous avons avec l'Italie, fourni 18 bourses pour le renforcement de capacités de professionnels argentins dans le cadre d'un programme de renforcement des capacités en Italie.

Enfin, j'aimerais faire état des activités que nous avons prévues pour cette année 2005. En mai dernier, nous avons signé un décret pour prolonger le plan spatial national. Ce plan s'étend à présent de 2004 à 2015. Ensuite, le Séminaire pour les utilisateurs de données satellitaires, initiative inter-américaine d'observation de la Terre, a eu lieu à

Buenos Aires les 2 et 3 juin 2005. Cela a été organisé par la CONAE et l'Administration nationale pour l'océan et l'air, des États-Unis, la NOAA. Enfin, nous prévoyons entre les 9 et 13 septembre 2005, l'organisation de l'Atelier des sciences fondamentales de l'espace, sous les auspices des Nations Unies et de l'Argentine.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je vous remercie, Monsieur Sayus, pour cette intervention au nom de l'Argentine et nous vous souhaitons le meilleur pour l'application de ce plan pour 2005-2015.

Le représentant du Brésil a la parole.

M. C. E. DA CUNHA OLIVEIRA (Brésil) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. J'aimerais d'emblée vous féliciter pour votre nomination, votre savoir-faire qui nous permet de bénéficier de l'expérience d'un expert en affaires spatiales, mais également l'expérience d'un diplomate qui connaît ces questions dont il a traité au niveau multilatéral. Vous êtes un représentant d'un pays en développement, un pays qui a beaucoup avancé dans le développement de son potentiel spatial, et permet d'assurer la présidence d'un point de vue qui contribuera aux discussions fructueuses auxquelles nous assisterons durant cette session du Comité.

Monsieur le Président, j'aimerais rappeler les éléments les plus importants déjà mentionnés par ma délégation durant les sessions passées du Sous-Comité scientifique et technique et du Sous-Comité juridique. Ma délégation a transmis des informations sur les développements scientifiques et juridiques du programme spatial brésilien. Nous avons souligné les liens existant entre l'utilisation des technologies spatiales et le soutien au développement humain et à la sécurité. Ces liens, je dois le dire, ont été reflétés de manière tragique par les événements qu'a connus l'Océan indien en décembre 2004. Nous soulignons le rôle de la coopération internationale pour développer les capacités spatiales et pour la diffusion de ces bénéfices à toute une série de pays et nous engageons à y parvenir.

Nous avons réitéré notre soutien au rôle joué en particulier par les Nations Unies par le biais du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, ses Sous-Comités et le Bureau des affaires spatiales, et cela s'accompagne par un appel à renforcer la diffusion des bénéfices par la communauté internationale des technologies spatiales en particulier pour les pays en

développement et nous appelons à l'application des décisions et recommandations d'UNISPACE III, et réunions de suivi.

Enfin, nous avons souligné l'importance du droit spatial international qui doit promouvoir une utilisation non-discriminatoire, pacifique et durable de l'espace extra-atmosphérique, ce qui était au centre des principes directeurs de mon pays dans le cadre de ces comités.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le représentant du Brésil pour son intervention. Le représentant de la Malaisie est le prochain orateur, Madame Othman. Est-elle là ? Non, elle est sortie. En attendant, j'espère que mon prochain orateur est prêt, Son Excellence l'Ambassadeur de l'Iran, Ambassadeur Shafti. Si vous me le permettez, Madame, oui, la représentante de la Malaisie est présente.

Mme M. OTHMAN (Malaisie) *[interprétation de l'anglais]* : Monsieur le Président, chers délégués, j'aimerais m'associer aux autres délégations qui ont exprimé le plaisir de vous voir présider ce Comité. Nous aimerions également souhaiter la bienvenue à la Libye et à notre voisin la Thaïlande. Nous aimerions également exprimer notre gratitude quant au travail du Bureau des affaires spatiales sous la direction du Docteur Sergio Camacho Lara. Nous aimerions exprimer notre gratitude envers Madame Takemi Chiku pour le gigantesque travail mené, notamment dans l'application des recommandations d'UNISPACE III.

Monsieur le Président, chers délégués, ma délégation aimerait souligner que le tsunami du mois de décembre 2004 a touché les côtes malaises et a été la plus grande catastrophe naturelle qu'ait connue le pays et a tué 68 personnes et a représenté des millions de dollars de dommages. Trois enfants sont encore portés disparus, présumés décédés et les pêcheurs qui ont été les plus touchés du point de vue social et économique représentent le secteur le plus pauvre de la société malaise. Le Département du Ministère de la science, de la technologie et de l'innovation qui inclut l'Agence spatiale, les services météorologiques et le Centre de télédétection ainsi que la Direction de surveillance des océans, a été chargé de créer un système d'alerte nationale, un système d'alerte précoce qui établit un système de communication publique.

Au mois de mai, nous avons achevé la construction du Centre de contrôle et les antennes seront installées au mois de juillet. Nous espérons

qu'à la fin 2005, le Centre sera pleinement opérationnel afin de pouvoir lancer au début 2006, le satellite RAZAC-SAT. Le Centre spatial de Sao-Sat a demandé notre soutien dans l'expérience Galiléo. La construction de laboratoires de sciences spatiales, d'ateliers, d'une installation d'expérimentation et d'intégration aura lieu avant la fin de l'année. Nous allons continuer à développer des programmes de proximité et de formation pour les écoles et le public dans son ensemble.

De plus, parallèlement à ces activités technologiques et scientifiques, l'Agence spatiale a l'intention de développer une politique spatiale nationale et un décret sur l'espace extra-atmosphérique qui nous permettra d'adhérer aux traités et conventions des Nations Unies. Des négociations sont en cours avec nos divers partenaires et nous espérons les conclure avant la fin de l'année 2006. Notre délégation vous fournira des informations complémentaires par rapport aux points suivants de l'ordre du jour.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie la représentante de la Malaisie. Je m'excuse de ne pas avoir mentionné la Malaisie parmi les pays touchés par le tsunami du mois de décembre, ce matin. Ce qui est le plus important c'est que vous avez mentionné les enseignements tirés par la Malaisie suite à cette catastrophe naturelle, et vous avez décidé de créer un système d'alerte précoce ce qui est fort important.

L'Ambassadeur Shafti de l'Iran a la parole.

M. H. SHAFTI (République islamique d'Iran) [*interprétation de L'ANGLAIS*]: Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, chers délégués, Mesdames et Messieurs, c'est une occasion de participer encore une fois à la réunion annuelle du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Comme d'autres délégations l'ont fait et au nom de ma délégation, j'aimerais exprimer ma satisfaction de vous voir présider cette session et vous féliciter pour l'issue heureuse de la dernière session. Nous sommes certains que sous votre conduite éclairée, il en sera de même pour cette quarante-huitième session.

Nous aimerions également remercier le Docteur Sergio Camacho et son personnel compétent pour les efforts continus déployés. Nous aimerions également souhaiter la bienvenue à la Libye et à la Thaïlande.

Mon pays, en tant que membre fondateur du COPUOS, est persuadé que le dialogue et les efforts internationaux vers le développement humain, la sécurité humaine et le bien-être sont vitaux. Des préoccupations sérieuses sont apparues comme les catastrophes naturelles, la réduction des ressources naturelles, la pauvreté, les maladies, l'analphabétisme, mais également des catastrophes liées à l'activité humaine qui représentent de grandes menaces pour l'humanité et c'est pourquoi une action urgente et efficace est nécessaire.

Notre collaboration et notre engagement sont nécessaires. Nous espérons que notre travail au sein du COPUOS reflète notre engagement et notre collaboration et nous espérons que nous allons réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés.

J'aimerais également remercier, comme vous, le Docteur Karl Doetsch pour sa présentation et le fait qu'il ait souligné la nécessité d'obtenir une vue d'ensemble sur notre travail à venir. Le Docteur Doetsch, vous-même et d'autres collègues ont souligné que cela contribuera à notre travail face aux défis qui se posent à nous. En effet, tous les points de vue doivent être entendus bien qu'ils soient divergents parfois.

Concernant l'application des recommandations de la Troisième Conférence internationale des Nations Unies sur les applications spatiales, UNISPACE III, nous soutenons la mise en œuvre de ces recommandations et nous sommes prêts à travailler plus avant dans ce domaine dans la limite de nos moyens. Nous continuons à soutenir le travail des groupes d'action créés par les membres du COPUOS pour la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III. Une large participation et une coprésidence du groupe d'action sur le développement d'une stratégie internationale sur la surveillance de l'environnement fait partie de la contribution de la République islamique d'Iran dans ce domaine. Nous y contribuerons plus avant grâce à notre participation aux activités du groupe de travail sur la gestion des catastrophes, en particulier le programme MISCO.

Monsieur le Président, nous saluons la décision du Comité durant sa quarante-septième session, d'organiser en coopération avec l'UNESCO et l'Institut pour la cartographie mondiale et recherches d'un Colloque autrichien sur l'espace et l'archéologie. Mon pays qui bénéficie de milliers d'années d'histoire de la civilisation perse, est ravi de coopérer à ce projet.

Nous saluons également le travail de l'UNESCO dans le domaine juridique et éthique et également les questions morales liées aux activités spatiales.

L'utilisation pacifique ne laisse aucune place à la militarisation et au déploiement d'armes dans l'espace. Mon pays est persuadé que l'espace est un héritage pour toute l'humanité et ne doit pas être le foyer d'une menace pour cette humanité.

Concernant l'espace et la société, nous estimons que nous devrions peut-être ajourner ce débat, mais nous serons ravis de participer à la définition de sous-titres de ce point de l'ordre du jour, étant donné qu'il reste fort vague, selon nous.

Monsieur le Président, nous saisissons cette occasion pour attirer votre attention et celle de nos chers délégués sur certaines actions entreprises par l'Agence spatiale iranienne depuis notre dernière réunion. Du point de vue international et conformément au plan de développement durable, renforcement des capacités de notre pays, l'Agence spatiale iranienne a coopéré avec le Bureau des affaires spatiales et a créé le secrétariat du groupe d'action régional qui comprend une base de données électronique pour échanger nos connaissances concernant la gestion des catastrophes. Cela à la lumière des décisions de l'Atelier régional sur l'utilisation de la technologie spatiale pour la sécurité de l'environnement, la reconstruction suite aux catastrophes naturelles et le développement durable, organisé du 8 au 12 mai 2004, en coopération avec l'Agence nationale.

En avril dernier, avec l'OOSA, nous avons envoyé un nombre de lettres à certaines institutions et administrations du monde entier qui décrit l'importance et le rôle de ce groupe d'action. Un certain nombre d'institutions internationales ont exprimé leur volonté de participer à ce groupe de travail pour l'échange de connaissances et de données sur la question de la protection de l'environnement, reconstruction suite aux catastrophes naturelles et développement durable.

L'Agence spatiale iranienne en coopération avec le réseau pour les sciences et technologies spatiales, l'ISNET, et avec le soutien de la Banque de développement islamique, a organisé un séminaire international sur la technologie satellitaire et ses applications dans le domaine des communications et télédétection du 9 au 15 octobre 2004. Ce séminaire a été une enceinte de débat pour des ingénieurs, scientifiques, chercheurs de l'Organisation de la Conférence islamique, pour les États membres qui ont pu exprimer leurs points de

vue et échanger leur savoir-faire dans le domaine de la technologie spatiale.

S'agissant de la coopération régionale, la région Asie-Pacifique est l'une des régions les plus vulnérables face aux catastrophes naturelles. En effet, nous sommes victimes de plus de 75% d'événements tragiques. Cependant, la région Asie-Pacifique a également un potentiel et une capacité de profiter de la science et la technologie spatiales pour le développement rapide de leurs nations. À ce sujet, en coopération avec l'ECOSOFT en Asie-Pacifique, du 6 au 16 septembre 2005, l'Agence spatiale iranienne accueillera à Ispahan le 11^{ème} Comité intergouvernemental consultatif de l'ESCPA, le programme régional d'applications spatiales en Asie-Pacifique. Cette réunion sera précédée de deux groupes de travail sur la question de la télédétection, systèmes d'informations géographiques et la 10^{ème} réunion du Centre satellitaire météorologique.

L'un des principaux objectifs est la création d'un centre de gestion des catastrophes en Iran, ce qui nous permettra de garantir à la région et à sa population, une protection face aux catastrophes naturelles.

Monsieur le Président, à la lumière du rôle du droit spatial, en tant que pré-requis à la coopération internationale et ses activités, nous avons l'intention d'organiser un colloque national au mois de novembre 2005 qui nous permettra de réunir le savoir-faire et les connaissances dans ce domaine. Nous sommes persuadés que l'importance du droit spatial sera reconnue et appréciée parallèlement au développement des applications et technologies spatiales. Cependant, le droit spatial peut encore plus être valorisé au niveau du droit international.

Nos activités de renforcement des capacités en tant que pré-requis pour le développement durable au niveau national, ces activités ont compris un nombre important de séminaires durant ces douze derniers mois avec des titres comme « L'espace et la gestion des ressources en eau », « L'espace et l'environnement », « L'espace et la gestion des catastrophes », organisés par l'Agence spatiale iranienne en coopération avec les plus importantes universités d'Iran, des centres de recherches et la participation de divers experts scientifiques et spécialistes. De plus, l'Agence spatiale iranienne a entamé des discussions avec les facultés aérospatiales afin de renforcer les programmes de formation dans ce domaine.

L'Agence spatiale iranienne, l'année dernière, durant sa première année de travail, a

inclus des plans sur cinq ans qui débutaient le 21 mars 2005. Comme l'a reflété notre rapport au quarante-deuxième Sous-Comité scientifique et technique, un certain nombre de satellites de recherche, de télédétection et communication, vont être développés durant les vingt années à venir. Ces projets doivent être présentés au gouvernement dans les plus brefs délais.

Nous estimons que la Semaine de l'espace peut jouer un rôle important dans la sensibilisation du public. Comme le rapport des Nations Unies sur la Semaine spatiale internationale de 2004 le reflète, l'Agence spatiale iranienne a inclus dans son dernier programme pour la semaine spatiale, un programme spécial pour les plus jeunes et les étudiants de l'Université.

Nous sommes toujours fascinés par la beauté de l'espace et il faut que nos jeunes continuent à pouvoir bénéficier de cette fascination. C'est pourquoi cela reste une porte ouverte pour sensibiliser ceux-ci aux technologies spatiales. Nous espérons que nous pourrions prouver que l'espace est un héritage pour l'humanité toute entière avec un énorme potentiel pour le bien-être de toute l'humanité. C'est pourquoi nous devons continuer à l'utiliser de manière pacifique.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'Ambassadeur Shafti de l'Iran. J'ai pris note des efforts déployés par votre pays dans le domaine de l'échange des savoirs-faire et des connaissances afin de pouvoir mener des activités efficaces. La Colombie est l'orateur suivant. Le premier vice-président. Ambassadeur Arevalo vous avez la parole.

M. C. AREVALO (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. J'aimerais réitérer mon admiration pour le travail acharné que vous avez mené. Tout d'abord, en tant que délégation colombienne, nous aimerions nous associer à la déclaration du GRULAC de ce matin, prononcée par l'Ambassadeur de la Bolivie. Nous aimerions également souhaiter la bienvenue à la Libye et à la Thaïlande en tant que nouveaux membres de la Commission.

Monsieur le Président, nous avons eu la chance d'avoir pu bénéficier de la présence du Président de l'Assemblée générale ce matin, qui nous a fait part des éléments fondamentaux au centre de la réforme des Nations Unies. La réunion de haut niveau et son rapport nous ont également été transmis et dans ce sens, j'aimerais soutenir ce

qu'a mentionné l'Ambassadeur d'Autriche. En effet, nous devons analyser la manière d'agencer les sujets examinés par notre Comité et les Sous-Comités dans notre ordre du jour global.

J'aimerais rappeler ce que le Secrétaire général des Nations Unies a précisé en ce qui concerne la coopération internationale. Tout d'abord, le triangle que composent la paix, la stabilité et le développement, et ensuite, un triangle pervers d'après ses mots. Avec des éléments très compliqués comme le sous-développement, la criminalité transnationale et le terrorisme. C'est l'un des plus grands défis pour les Nations Unies. Ce ne sont pas des triangles statiques, mais plutôt des spirales en mouvement constant. Le triangle des vertus se réduit par rapport aux trois grands ennemis auxquels nous sommes confrontés, notamment la criminalité organisée et le terrorisme. Mais l'un des éléments fondamentaux est le développement.

Nous avons examiné les problèmes qui surgissent de ces problèmes de développement. Le concept de développement nécessite une mobilisation de moyens considérables, d'une coopération internationale et une aide internationale. C'est pourquoi il faut créer des conditions internes et externes propices à la croissance durable des nations. Les pays sont responsables de leur développement, mais leurs sacrifices peuvent compromettre plusieurs générations si, à l'extérieur du pays, le soutien n'est pas présent pour garantir la croissance de l'économie.

Pour le cas de la Colombie, pays à revenu moyen, qui ne bénéficie pas énormément du processus de mondialisation, en général, 600 millions de personnes survivent avec moins de deux dollars par jour, la majorité desquelles sont des enfants qui ne bénéficient même pas d'une scolarisation adéquate. La réduction de la coopération internationale dans le domaine du développement est claire surtout envers les États de revenus moyens, alors que ces États en ont besoin pour résoudre des problèmes structurels et faire face à des problèmes conjoncturels, étant donné le système financier économique développé dans le monde.

La coopération internationale pour le développement nécessaire pour ces États, ne représente pas seulement l'aspect pécuniaire, mais également une composante technique, ce qui permet de renforcer le potentiel national et de faire participer les citoyens au développement. Mais un transfert scientifique et technique est néanmoins nécessaire pour garantir cette évolution. C'est là

que la technique et la science spatiales peuvent jouer un rôle fort important. C'est pourquoi nous estimons, Monsieur le Président, que le point clé, comme l'a dit le Docteur Sergio Camacho, est de rester actif dans ce processus de discussion au sein de l'Assemblée générale au mois de septembre aux Nations Unies, non seulement pour les interventions individuelles, mais également car diverses délégations latino-américaines le pensent, nous en avons discuté de façon officieuse, le Chili, la Colombie et la Bolivie, nous pensons qu'il faut se poser la question concrète de savoir comment les technologies et sciences spatiales peuvent contribuer à atteindre les objectifs du millénaire, objectifs fondamentaux pour le développement.

Nous pensons que c'est là une contribution pour le développement de l'innovation institutionnelle pour développer un rôle majeur pour le COPUOS. En outre, ce sont des instruments bien plus importants que le discours politique, discours politique qu'on utilise à l'Assemblée générale et vous le savez très bien, Monsieur le Président, vous connaissez très bien des Nations Unies à New York, vous savez très bien que cela se passe souvent. De cette façon, c'est là une proposition que nous vous présentons, nous pensons que c'est important et nous pensons qu'on peut articuler cette proposition de façon spécifique.

Monsieur le Président, il existe un autre thème important dont nous débattons et je vais commencer par un thème qui semble accessoire, pourtant il est clé : « L'espace et l'éducation ». Il me semble que l'on fournit des efforts en rapport et en collaboration avec l'UNESCO, et nous remercions l'UNESCO, nous pensons que l'UNESCO collabore grandement avec nous et il nous semble que les petits projets modèles comme nous l'avons fait dans le plan d'action sur l'enseignement, ont des effets. Nous devons continuer à travailler. J'ai écouté avec attention la France à cet égard, et j'ai écouté la délégation japonaise. Nous savons qu'au Chili il y aura lors de la FIDAE, l'organisation d'un événement soutenu par l'UNESCO, et nous soutenons tout cela car nous pensons que cela sera très important pour les générations à venir qui ont besoin de capacités. Ce matin, le Docteur Doetsch nous a parlé d'une vision et du rôle du COPUOS à long terme, et tout ceci est capital.

Concernant les thèmes du Sous-Comité juridique, nous pensons, Monsieur le Président, que le thème fondamental est celui de savoir comment nous pouvons contribuer, grâce à des instruments précis. La Colombie l'a fait à l'époque, grâce à un instrument sur le niveau de saturation de l'orbite géostationnaire. Nous avons été soutenus par

l'Ambassadeur de l'Équateur, de l'Indonésie. Nous pensons que l'orbite a un caractère physique et des attributs et applications *sui generis*. Le GRULAC l'a dit également ce matin, et nous réitérons que l'orbite est une ressource naturelle, l'espace a donc des risques de saturation et nous pensons que cette orbite doit être accessible à tous les pays indépendamment de leurs capacités techniques actuelles. Cela leur donnerait donc un accès équitable à l'orbite géostationnaire et nous devons prendre en compte les nécessités et besoins des pays en développement en particulier.

Ici, j'aimerais parler du mot « concours », ici le mot « concours » signifie le mot « soutien », je pense qu'en anglais il n'y a pas de traduction exacte de ce mot, et lorsque l'on parle de ce paragraphe sur le concours, la traduction en anglais ne reflète pas exactement ce que nous voulons dire. Je pense qu'en anglais cela revient plus ou moins à dire « dépendant de », donc « avec le soutien de l'UIT ».

Nous aimerions également réaffirmer notre conviction que le droit spatial international représente un véritable défi pour la communauté internationale. Le Sous-Comité juridique a un rôle capital à jouer en la matière et il doit mettre sur pied des nouveaux accords répondant aux besoins émergents et répondant aux nouveaux besoins et intérêts des pays en développement.

Nous avons toujours considéré qu'il était important de réaffirmer le besoin de faire prévaloir les normes de droit public international, les normes des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique et que cela ait un caractère plus important que les normes de droit privé. Les États ont la priorité absolue dans le développement des activités spatiales. Nous aimerions le réaffirmer.

Monsieur le Président, j'aimerais faire une observation sur le thème de « L'espace et l'archéologie ». Il me semble que c'est là un point très intéressant. Nous pouvons mieux comprendre le patrimoine culturel de nos populations. C'est un outil que les pionniers de l'archéologie n'avaient même pas envisagé. Les images satellitaires représentent un outil très valable pour reconstruire notre héritage culturel. Vous le savez très bien, Monsieur le Président, sans notre héritage culturel, nous ne pouvons comprendre notre présent.

Enfin, Monsieur le Président, j'aimerais vous présenter brièvement le rapport de la Colombie sur les activités du secrétariat provisoire de la Conférence des Amériques. C'est un rapport qui a été rédigé conformément à la résolution A/RES.59/116 de l'Assemblée générale des Nations

Unies. Cette résolution nous demande de faire rapport de nos activités. C'est un rapport qui nous pris six mois de travail. Il est ici disponible et sera distribué en tant que document CRP. Il n'a pas été traduit vers l'anglais, mais cela sera fait rapidement et nous le ferons parvenir à toutes les délégations. Il est cinq heures de l'après-midi, je ne vais pas commencer à vous faire lecture de tout ce document.

Cependant, j'aimerais souligner certains éléments importants de celui-ci. Nous allons organiser la V^{ème} Conférence des Amériques et pour nous c'est un point clé, un véritable tournant. Ce document contient tout ce que demande la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant la Conférence. Les instruments obtenus par la IV^{ème} Conférence, les différentes conventions, conventions que soutient également le Bureau, nous avons analysé les exigences d'UNISPACE III et les résultats de la IV^{ème} Conférence au niveau environnemental, au niveau de l'application des technologies spatiales, au niveau de l'enseignement et je pense qu'il s'agit d'un résultat concret de ce que demandait UNISPACE au niveau régional.

Ensuite, nous parlons de la coopération. Le Secrétariat a demandé l'établissement d'une instance dans chaque pays d'Amérique latine, de coordination et conformément à la Déclaration de Cartagène, nous avons développé des programmes de coordination et de coopération en matière de gestion des catastrophes et de réduction des catastrophes naturelles.

La délégation du Canada a mentionné le projet multinational des Andes qui a pour but d'améliorer la qualité de vie du peuple andin grâce à la réduction des problèmes dérivés des glissements de terrain, éruptions volcaniques et tremblements de terre. Nous mentionnons dans ce rapport ce qui a été fait également dans les divers centres éducatifs.

Nous parlons d'un élément qu'a mentionné Monsieur Camacho ce matin, c'est un élément très intéressant. Il s'agit du programme GNSS en Amérique latine. Il y a eu divers séminaires recueillant la participation de nos pays, séminaires organisés par les États-Unis, le Bureau des affaires spatiales, le secrétariat provisoire y a participé. Je parle par exemple, des ateliers et séminaires de Vienne en 2002, de Santiago de Chili. Il y a également eu en décembre 2004, un autre séminaire à Vienne également.

Il y a également eu un événement capital qui a eu lieu en Colombie, du 24 au 27 juin 2004,

destiné à faire part de l'expérience spatiale latino-américaine. Divers pays d'Amérique latine y ont participé et ont partagé leur expérience en matière d'activités spatiales dans notre région. Nous avons tiré toute une série de conclusions lors de ce séminaire. Le secrétariat provisoire a également participé à des conférences sur le droit spatial international, par exemple, une conférence qui a eu lieu aux Pays-Bas en 2002. Nous avons participé à un cours de formation qui a eu lieu en République de Corée. C'est un cours très intéressant et nous avons également participé au cours organisé par le Brésil, cours qui lui aussi a porté de grands fruits. Nous avons travaillé sur des projets spécifiques de télémédecine, en particulier dans la région d'Amazonie. Il y a un programme qui s'appelle « Télémédecine à Papon » de l'Université de la région. Tout ceci se trouve dans le rapport que j'ai sous les yeux.

Enfin, j'aimerais vous parler de certains instruments tels que la page Internet du secrétariat provisoire. Il s'agit d'une page Internet qui reprend tous les éléments essentiels que je viens de vous citer. Ceci va nous permettre et nous travaillons en collaboration avec le CE, avec l'Ambassadeur du Chili, cela va donc nous permettre, lors de la V^{ème} Conférence spatiale en Équateur, de profiter de tous les instruments et expériences que nous avons acquis. Nous savons qu'un groupe d'experts de Colombie peut continuer à fonctionner, il a été très utile, et je pense que nous pouvons tirer enseignement de cela et répéter l'expérience.

Il nous reste quelques mois à la présidence du secrétariat provisoire mais j'aimerais d'ores et déjà remercier les membres du Secrétariat du Bureau. J'aimerais remercier en particulier le Docteur Camacho, Madame Takemi Chiku, qui représente une véritable perte pour nous. Elle a toujours effectué un travail remarquable. Il y a d'autres membres du personnel très compétents, mais j'avoue qu'elle était particulièrement remarquable et dévouée. Madame Takemi, durant la IV^{ème} Conférence, sa collaboration avait été essentielle.

Nous aimerions également remercier l'ESA, l'Agence spatiale européenne qui a coorganisé la IV^{ème} Conférence spatiale. Lors de la V^{ème} Conférence, nous espérons que l'Agence spatiale européenne nous aidera encore une fois en Équateur. Nous remercions tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, nous ont aidés dans notre travail et nous espérons que ceux-ci participeront une fois de plus à la V^{ème} Conférence spatiale en Équateur afin que celle-ci soit elle aussi couronnée de succès.

Monsieur le Président, je ne vais pas passer au point 5 à l'ordre du jour, je vais m'arrêter et je m'excuse auprès des interprètes, je ne leur ai pas fourni de texte mais je ne souhaitais pas faire lecture d'un document mais bel et bien présenter ce que j'avais à dire. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : J'aimerais vous remercier Monsieur l'Ambassadeur Arevalo pour cette présentation. Le prochain orateur sur ma liste est l'Ambassadeur Prunariu de la Roumanie. Monsieur, vous avez la parole.

M. D. D. PRUNARIU (Roumanie) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, j'aimerais vous présenter notre satisfaction de vous voir présider cette session du Comité et j'aimerais vous affirmer que sous votre direction, nos travaux seront fructueux. J'aimerais en outre remercier le Secrétariat, en particulier le Docteur Sergio Camacho pour le travail remarquable et bénéfique qui a été effectué. J'aimerais également exprimer mon respect aux présidents des diverses équipes d'action d'UNISPACE III.

Dans le monde d'aujourd'hui, nous sommes plus convaincus que jamais que les sciences et la technologie doivent être utilisées pour renforcer la sécurité humaine et la sûreté. L'humanité fait face à de plus en plus de menaces de l'environnement spatial de la Terre. Ces menaces viennent du terrorisme, de maladies mortelles, de l'extrême pauvreté et de la famine. Les technologies spatiales ont prouvé qu'elles pouvaient contribuer à la réduction des effets des catastrophes naturelles. Néanmoins, nous devrions améliorer les mécanismes et améliorer l'efficacité des outils spatiaux pour avoir un système d'alerte meilleur, un système de contrôle et de prédiction, d'être mieux préparés à ces catastrophes naturelles majeures.

Toutefois, dans le même esprit, parmi les problèmes les plus importants auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, figure l'harmonisation du développement économique, le réchauffement de la planète, la prévention de l'utilisation des technologies de pointe par les terroristes et le contrôle des maladies infectieuses. Le concept large de la sécurité qui va bien au-delà des aspects militaires et de la sécurité des États, nécessite en tant que pilier majeur la contribution de tous les États. Nous pensons que cette contribution est possible grâce au maintien de l'utilisation pacifique des technologies de l'espace et grâce à la promotion de l'utilisation pacifique de

l'espace extra-atmosphérique. Les efforts internationaux sont nécessaires pour traiter cette question et cela doit se faire dans le cadre des organisations internationales les plus pertinentes. En particulier, dans le cadre de l'Union européenne, l'espace et la sécurité ont été mis ensemble dans le cadre du programme-cadre de développement de la recherche et de la technologie.

L'espace constitue une véritable valeur ajoutée dans les domaines de la sécurité. En effet, nous avons des informations fiables sur les alertes précoces, renforcement de capacités et préparation grâce aux images spatiales, communication sûre et fiable, positionnement spatial et distribution temporelle. Dans mon pays, le rôle de l'espace en tant que valeur ajoutée au concept de la sécurité a été reconnu. L'Agence spatiale roumaine, ROSA, est chargée depuis quelques mois de la définition d'un programme sur la recherche scientifique et la technologie en regard de la sécurité.

Tenant compte de la signification mondiale de la gestion des catastrophes naturelles et des aspects de la sécurité, j'aimerais attirer votre attention sur le besoin d'améliorer le rôle du Comité et de ses Sous-Comités et le besoin d'établir des nouveaux mécanismes afin de renforcer nos capacités et relever les nouveaux défis.

La Roumanie poursuit ses activités spatiales au niveau national et avec la communauté spatiale internationale. Le programme spatial roumain se développe sous l'autorité de l'Agence spatiale roumaine et est mis sur pied et effectué par plus de 95 organisations provenant de domaines de recherches académiques ou industriels. Il existe cinq sous-programmes : politique spatiale, infrastructure, exploration de l'espace, applications spatiales, technologie aérospatiale, développement industriel. Tout ceci a été effectué durant le printemps dernier. Pour le moment, nous avons mis sur pied 94 projets qui occupent 830 professionnels à plein temps et nos programmes ont grandement grossi l'an dernier. La plupart de nos projets sont menés grâce à la coopération internationale.

J'aimerais citer [??] de l'Agence spatiale européenne, le spectromètre magnétique Alpha-Fast de la NASA et le programme COROT du CNES, le « [??] Information System » en collaboration avec la Commission européenne, la télémédecine spatiale avec des partenaires européens et américains, l'établissement du GNSS et le Centre d'applications Galiléo, le contrôle environnemental pour la dégradation des terres, les inondations, les gestions en eau et l'utilisation des terres.

Nous avons également développé les technologies sur Terre et à bord pour les communications spatiales, la navigation et il y a eu une petite mission satellitaire avec des partenaires industriels en Europe et aux États-Unis. Nous continuons à renforcer notre coopération dans le cadre de l'Agence spatiale européenne vers une meilleure intégration de notre pays dans les programmes européens. Les accords et les projets de coopération technique sont en cours et en préparation entre l'Agence roumaine et diverses organisations significatives telles que la NASA, le Centre national français pour l'espace, l'Agence aérospatiale russe, le Centre aérospatial allemand, pour des projets visant à la fois les applications scientifiques et directes de la technologie spatiale. Il s'agit par exemple de l'agriculture, de contrôle de l'environnement et de la télémédecine.

Une nouvelle coopération internationale pour l'espace et le programme-cadre de l'Union européenne qui inclut le développement de l'espace en tant qu'une de ses priorités. Nous y participons. Nous poursuivons notre coopération technique avec les États en développement et, depuis cette année, nous donnons de l'assistance technique à la République de Moldova dans le domaine des applications de télédétection pour l'agriculture.

Cette dernière décennie a été témoin d'une transformation vers une société post-industrielle dans mon pays. Les concepts de pouvoir, de concepts nationaux, multinationaux ou mondiaux reposent sur la technologie, l'innovation et les êtres humains. Dans cet esprit, les programmes spatiaux peuvent jouer trois rôles capitaux : stimuler les avancées technologiques dans le domaine de la recherche militaire et des programmes technologiques ; générer et entretenir la sécurité en rejoignant une approche unique sur la défense, l'environnement et les vues mondiales ; créer des infrastructures pour améliorer la qualité de vie des citoyens en utilisant les applications spatiales mondiales pour les activités quotidiennes et en diffusant les informations à toute l'humanité.

En tant qu'effet horizontal, les programmes spatiaux contribuent substantiellement à améliorer la coopération internationale, à la fois au niveau des États et au niveau des citoyens.

Monsieur le Président, concernant les points 5 et 6 à l'ordre du jour, nous pensons que nous devrions nous concentrer sur un suivi efficace des recommandations d'UNISPACE III et nous devrions prendre en compte les capacités et besoins locaux et régionaux. Le travail de l'équipe d'action doit être suivi par une définition et une mise en œuvre du plan d'action. Celui-ci contient des buts

spécifiques, des moyens et des tâches. Nous sommes prêts à contribuer davantage, soutenir et accomplir divers projets afin de suivre, de faire suivi au travail de l'équipe d'action.

J'aimerais rappeler que la Roumanie a coorganisé en 2003 un atelier régional sur l'utilisation des technologies spatiales pour la gestion des catastrophes en Europe et certaines des recommandations de cet atelier ont donné lieu à des projets, projets qui sont financés par l'Agence roumaine spatiale.

Monsieur le Président, permettez-moi de réitérer un fait. En Roumanie, pays de traditions en matière de sciences spatiales, de technologies aérospatiales et d'applications spatiales, la Roumanie va continuer à donner à ses activités spatiales la priorité dans le domaine des activités nationales.

Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir donné la parole et j'espère avoir attiré l'attention des délégués. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci Monsieur Prunariu pour cette déclaration. C'était le dernier orateur sur ma liste au titre du point 4 à l'ordre du jour. Y a-t-il d'autres délégations qui souhaiteraient intervenir au titre du point 4 de l'ordre du jour ? Non. En l'absence d'interventions, Mesdames et Messieurs les délégués, l'ESPI, Institut de politique spatiale européenne, a demandé la parole, demandé à intervenir devant le Comité afin de nous faire part des applications concernant le document CRP.6. C'est une question qui est liée au point 13 à l'ordre du jour et dont nous débattons plus tard. Mais entre temps, avec votre accord, j'aimerais donner la parole au représentant de l'ESPI pour une brève déclaration devant le Comité. Est-ce que la salle est d'accord ? Y a-t-il des objections ? Il n'y a pas d'objections. Monsieur, vous avez la parole.

M. M. E. JAKOR (Institut de politique spatiale européenne) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants et délégués, en tant qu'organisation non-gouvernementale, l'ESPI accorde une grande valeur à cette occasion que vous nous donniez d'intervenir devant le Comité. Cette demande avait déjà été soumise dans un précédent document au Sous-Comité juridique et au Sous-Comité scientifique et technique et nous aimerions saisir cette occasion pour réaffirmer notre demande. L'ESPI a demandé à avoir un statut

permanent d'observateur au COPUOS. Une lettre a été circulée et déposée auprès du Président du COPUOS. Cela est la seule façon pour nous d'être au courant des questions actuelles et de savoir comment les États membres souhaitent y faire face. Nous pensons que les informations et les implications dans les activités spatiales dans le monde et en Europe, il y a divers projets, Galileo, GMES, pourraient être une bonne interface indépendante entre les États membres des Nations Unies, les institutions et les organisations, afin de travailler vers un but commun dans les activités spatiales à travers l'Europe et le monde. Dans cet esprit, nous avons également demandé un statut d'observateur au sein d'ECOSOC.

La création de l'ESPI, Institut de politique spatiale européen, a été décidée lors du Conseil de l'ESA en décembre 2002. Il s'agit d'une entité juridique depuis le 26 novembre 2003. Le but de cette entité est de devenir un groupe de réflexion européenne, de diffuser des informations au sein du public, des décideurs et des leaders politiques. Nous recherchons notre financement auprès de diverses sources. Nous sommes financés pour le moment par l'ESA, la République fédérale d'Autriche à travers l'Agence spatiale et d'aéronautique. Le financement et la participation à travers des bourses et des projets sont également ouverts aux institutions nationales, infra-nationales et multinationales.

Le comité directeur de l'ESPI a prouvé son intérêt dans diverses activités spatiales et là nous avons d'éminentes personnalités, j'en citerai quelques-une, le Docteur [??], de l'Union européenne, Président du Comité scientifique de l'ESPI, le Docteur [??], Directeur du département spatial, le Docteur [??], ancien Premier Ministre de la Suède, le Docteur [??], ancien Commissaire à la recherche à la Commission européenne, le Docteur [??], ancien Chef de la délégation suisse au Conseil de l'ESA, le Docteur [??], Ambassadeur et ancien Président du COPUOS, le Professeur [??], ancien Président du CNES, le Docteur [??], ancien Directeur du DARA, le Docteur [??], Prix Nobel de physique et Président de l'ENEA. Le Docteur Serge [??], ancien Directeur des relations internationales auprès du CNES, est en charge, depuis le 1^{er} septembre 2004, du secrétariat général. *[Note de la dactylo : N'ayant pas les documents originaux, je n'ai pas pu transcrire les noms].*

Nous informons également le COPUOS et ses Sous-Comités des activités de l'ESPI grâce à notre page Internet : www.espi.or.at.

En 2005, l'ESPI, en tant que groupe de réflexion, a produit des rapports sur les politiques

spatiales européennes et a proposé des solutions originales à des questions d'intérêt mondial. Par exemple, combler le fossé numérique « Espace et sécurité et rôle de l'espace » pour garantir la durabilité à long terme sur la Terre. Nous accueillons toute demande d'étude sous les auspices du COPUOS.

Nous remercions l'Autriche en tant que pays hôte et pour son accueil chaleureux. Nous remercions également les États membres pour leurs efforts en vue de créer cette nouvelle institution indépendante consacrée à la politique spatiale. Durant la présidence de l'Union européenne de 2006, nous allons organiser, nous l'espérons, une série d'ateliers et une conférence, en partenariat avec le BM8 et FGg. Nous aimerions également remercier à l'avance les délégations qui nous aideront à obtenir notre statut d'observateur permanent au sein des divers comités du COPUOS et à l'ECOSOC. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je vous remercie, Monsieur, pour cette déclaration.

Mesdames et Messieurs les délégués, revenons au début de cette session, ou plutôt de la session d'hier, en tant que *flash back*. Depuis le début de nos travaux hier, vous pouvez voir que nous faisons un peu ce que Monsieur Karl Doetsch a dit dans sa présentation. Nous nous acquittons de notre mandat et dans le point 4, « Débat général », nous pouvons voir ce que chaque pays a fait dans le domaine spatial.

J'aimerais parler ici de deux points au titre du point 4 à l'ordre du jour. Ce Comité est le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Notre mandat est de nous concentrer sur l'utilisation et la façon d'utiliser l'espace à des fins pacifiques, grâce en particulier à la coopération internationale. Puis-je vous demander à tous de garder cet esprit ?

Deuxièmement, mon ami et collègue iranien durant sa déclaration, a parlé de la coopération internationale et souhaite que son pays puisse bénéficier de cette coopération internationale. Il a souligné le partage d'informations et d'expérience. Quand le Portugal a pris la parole, il a parlé du développement d'une stratégie spatiale nationale afin de permettre au Portugal de devenir un participant efficace dans ce que j'appelle l'entreprise spatiale.

Voici ma question : Faisons-nous la promotion de la coopération internationale ? Je vais vous donner un petit exemple. À ESAT, les

scientifiques ont décidé de travailler de concert, de construire un satellite. Cette initiative asiatique, vous le savez, sera ESAT.

J'essaie ici de souligner un point important. Si nous parlons sérieusement à propos de la coopération internationale, nous pouvons parler d'EURASAT, nous pouvons mentionner le programme RESAP en Asie, la coopération entre la Chine et le Brésil, le programme Galileo. Nous avons la Conférence spatiale des Amériques, en Afrique nous avons [??], coopération entre le Nigeria, l'Afrique du Sud entre autres, et c'est un programme international en soi qui implique diverses activités. L'Argentine collabore avec l'Italie, avec la Chine, avec l'Union européenne, la NASA. Si nous nous penchons sur les efforts visant à mettre en œuvre les recommandations d'UNISPACE III, nous parlons de l'INSS et nous parlons du système de contrôle des catastrophes naturelles. Il y a également la Station spatiale. Enfin, il existe le système d'observation de la Terre, le GEOSS. Il existe également toute une série de projets spatiaux qui couvrent les aspects scientifiques, astronomiques, etc.

Si nous voulons renforcer ces programmes et les porter au meilleur de leurs capacités, j'aimerais pouvoir penser que nous avons du temps pour faire d'autres choses, mais nous ne pourrions plus parler de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Tous ces programmes se concentrent sur l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Je suis ravi de vous voir tous ici. Vous avez grandement contribué au Débat général grâce à des présentations utiles. Nous devons travailler dur pour nous acquitter de notre mandat et faire de l'espace un environnement aussi pacifique que le peut l'homme. Nous devons travailler tant avec les plus forts qu'avec les plus faibles dans l'intérêt de toute l'humanité.

Ceci étant dit, je vais clore la discussion du point 4 à l'ordre du jour, un orateur a demandé à prendre la parole demain matin. J'aimerais que l'on clôture les débats demain matin après ce dernier orateur. Y a-t-il des commentaires concernant ce point 4 ? Merci.

Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques (point 5 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous allons donc continuer et nous allons passer à l'examen du point 5, « Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des

fins pacifiques ». Le premier orateur sur ma liste est le représentant de l'Ukraine, Monsieur Voloshenyuk, vous avez la parole.

M. V. VOLOSHENYUK (Ukraine) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. J'ai l'honneur de présenter cette déclaration au nom du GOUAM, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine.

Tout d'abord, j'aimerais vous souhaiter une chaleureuse bienvenue en tant que Président du COPUOS et je peux vous garantir que notre soutien constructif est présent afin que nos délibérations soient fructueuses. Nous aimerions vous exprimer notre gratitude quant à votre Déclaration du Millénaire qui nous permet d'avoir un aperçu des événements récents au sein du COPUOS.

Monsieur le Président, le Comité par le biais de son travail dans le domaine scientifique, technique et juridique, a un rôle fondamental à jouer afin de garantir que l'espace continue à être utilisé à des fins pacifiques. Les pays du GOUAM ont l'intention de débattre ouvertement du développement futur du droit spatial international qui a servi de guide pour les activités spatiales des États depuis le début de l'ère spatiale. Cependant, avec la commercialisation des activités spatiales, la diversification des activités et l'arrivée de nouveaux objets, les fonctions de réglementation ne sont plus totalement respectées. Nous devons établir une discussion générale afin d'établir un processus organisé et bien structuré qui pourrait fournir des résultats concrets.

D'après nous, voici les étapes nécessaires pour préparer un projet de convention des Nations Unies exhaustive dans le domaine du droit spatial. Cette question doit être inscrite à l'ordre du jour du Sous-Comité juridique. Un avant-projet d'instrument doit être rédigé. L'expérience juridique dans le domaine de la rédaction des conventions des Nations Unies dans le domaine du droit et de la mer doit être analysée. Un inventaire des dispositions existantes dans le domaine du droit spatial national et international existant doit être utilisé comme base pour cet instrument futur. Parallèlement à cela, le processus de ratification et adhésion aux traités en vigueur par les États qui n'en sont pas encore parties, ne doit pas être arrêté.

Nous aimerions réitérer le soutien complet du GOUAM au Comité qui mène un travail responsable afin de promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Le GOUAM espère que les gouvernements et les organisations internationales continueront à soutenir les efforts déployés afin de renforcer la

coopération internationale pour l'exploration pacifique et utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de l'Ukraine qui est intervenu au nom du GOUAM. Les États-Unis, Monsieur Hodgkins, vous avez la parole.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, nous sommes ravis de présenter les mesures spécifiques destinées à garantir l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Cette question a été analysée pour la première fois à la vingt-huitième session du Comité en 1985. Depuis lors, nous avons connu des changements positifs dans le travail du Comité et dans l'exploration pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Aujourd'hui, nous avons atteint un niveau de coopération internationale dans l'espace sans précédent. Les États-Unis ont connu une histoire de coopération civile spatiale avec d'autres partenaires. Depuis sa formation la NASA a signé 4000 accords avec près de cent nations et organisations internationales et le niveau de coopération augmente chaque année. Durant l'année écoulée seulement, la NASA a signé 80 accords internationaux qui sont entrés en vigueur avec d'autres gouvernements et des entités non-gouvernementales.

Le secteur privé est également fort présent dans nos activités spatiales aujourd'hui. Depuis notre dernière réunion, les États-Unis se sont engagés dans des activités bilatérales qui auront des retombées positives de l'exploration spatiale. La Conférence des États-Unis et de l'Inde sur « La science spatiale ; applications et commerce » a été organisée du 21 au 27 juin 2004 à Bangalore, Inde. Cet événement a attiré 500 représentants de gouvernements, industries afin de débattre de la coopération future dans l'espace. Les États-Unis et l'Inde se sont accordés à utiliser les résultats de cette conférence afin de renforcer et élargir la coopération dans l'utilisation de la technologie spatiale afin de faire avancer les connaissances scientifiques et améliorer la qualité de vie dans les deux pays et soutenir le développement durable.

Le 26 juin 2004, les États-Unis et l'Union européenne sont convenus d'un accord concernant les services de navigation satellitaire. L'accord sur la promotion-utilisation de Galilée et des systèmes de navigation GPS et applications relatives, ouvre la voie vers le développement du système

satellitaire, ce qui pourra garantir des services plus exhaustifs pour les utilisateurs.

Au 10 décembre 2004, les États-Unis et la Fédération de Russie ont publié une déclaration conjointe sur les systèmes GLONAS et GPS. Les deux parties ont réaffirmé leur engagement de présenter des signaux civils pour le GPS et GLONAS de manière continue et internationale pour une utilisation gratuite et directe. Nous nous sommes également accordés sur l'établissement d'une compatibilité de fréquence radio et promouvoir l'interopérabilité des deux systèmes.

À la lumière de ces développements et le travail du COPUOS, ma délégation n'est pas convaincue de la nécessité pour ce Comité d'agir sur la question de la militarisation de l'espace. Les questions du désarmement bénéficient déjà de dispositifs. Le COPUOS ne doit pas devenir un instrument de plus. Le Comité n'a pas été créé pour traiter du désarmement. Durant les quarante dernières années, les États-Unis et 19 États ont proposé la résolution 13/48 qui crée un comité ad hoc sur l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. La résolution a marqué un pas important pour la communauté internationale et a créé le comité en tant qu'organisme permanent de l'Assemblée générale destiné à analyser la coopération internationale dans l'espace.

À l'époque, le comité était destiné à être un organe de l'Assemblée générale qui s'attachait à l'examen de la coopération internationale et à sa promotion. Ces efforts seraient indépendamment des questions de désarmement. Le COPUOS a joué un rôle important dans les avancées de la coopération dans le domaine de l'espace et est une enceinte nécessaire pour l'échange d'informations entre pays développés et en développement sur les dernières avancées dans le domaine de l'exploration de l'espace extra-atmosphérique. Selon nous, il existe des manières de renforcer la coopération internationale tout en respectant le mandat du Comité.

Notre souci de l'utilisation pacifique de l'espace nous a permis d'obtenir des résultats concrets et de revitaliser le COPUOS. Les États membres se sont accordés sur un renforcement de la coopération internationale et que cela nécessite une amélioration de la structure du Comité. Cela a été reflété par les ordres du jour du Sous-Comité scientifique et technique et du Sous-Comité juridique, les aspects particuliers d'UNISPACE III et l'inclusion de nouveaux points à l'ordre du jour du COPUOS concernant les bienfaits des applications spatiales pour la société et le développement de systèmes satellitaires.

L'une des preuves de notre succès dans le déploiement d'efforts destinés à revitaliser le COPUOS est la pertinence du travail du Comité pour la communauté internationale, par exemple par le biais d'une augmentation du nombre d'organisations intergouvernementales, ONG et entreprises privées qui veulent participer au travail du Comité. C'est une avancée extrêmement positive. La présence d'organismes non-gouvernementaux et la volonté des experts de procéder à des présentations spécialisées ont enrichi le travail du Comité et de ses Sous-Comités et le succès de l'application des recommandations d'UNISPACE III dépend de cet engagement continu. Le Secrétaire général a appelé à une plus grande implication de la société civile au travail des Nations Unies. C'est pourquoi nous devons prendre en considération les manières de renforcer la contribution des organisations non-gouvernementales.

Monsieur le Président, nous devons constamment revoir les moyens de garantir l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique ce qui est une priorité pour ma délégation et nous avons différentes manières de pouvoir réaliser cet objectif. Nous avons proposé divers candidats au paragraphe 22 de la résolution 59/116 adoptée par l'Assemblée générale en décembre dernier. Nous prenons note avec satisfaction que le Gouvernement de l'Équateur a l'intention d'accueillir la V^{ème} Conférence spatiale des Amériques. La dernière a été organisée en 2002 par le Gouvernement de la Colombie.

Le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies et le secrétariat provisoire de la Conférence des Amériques coopèrent afin d'organiser des activités conjointes. Nous pourrions bénéficier de cet ordre du jour pour découvrir des nouveaux moyens de promouvoir la coopération régionale et interrégionale sur base de l'expérience des conférences spatiales.

Un autre domaine qui a présenté des résultats positifs est l'analyse du rôle de la technologie spatiale, rôle qui peut être joué dans l'application des recommandations du Sommet de la Terre sur le développement durable. D'après nous, le Sommet a prouvé que la technologie spatiale peut soutenir le développement durable. Douze références spécifiques ont été introduites dans le plan de mise en œuvre et ont souligné l'importance de l'observation de la Terre depuis l'espace pour connaître plus en profondeur la Terre et son fonctionnement.

Les États-Unis travaillent également dans le cadre du CEOS pour organiser des activités et des événements spécifiques dans le domaine de la formation théorique et technique, gestion des ressources en eau, utilisation des instruments d'information géographique. Le CEOS a décrit ses activités en détail dans sa présentation de février au Sous-Comité scientifique et technique. Je pense que de nombreuses synergies peuvent être issues de ces recommandations dans le cadre d'UNISPACE III.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur. Le Docteur Suresh de l'Inde a la parole.

M. B. N. SURESH (Inde) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Les programmes d'application qui utilisent les biens spatiaux ont prouvé leur viabilité durant ces quarante dernières années par rapport aux bénéfices fournis pour la société. Certains services comme les télécommunications intercontinentales, la télévision, les services à domicile, les réseaux V-Sat, applications des technologies satellitaires, sont devenus des attraits commerciaux. Les revenus du service dans son ensemble représentent 85% des revenus dans le domaine spatial.

Étant donné le développement déséquilibré, les pays en développement sont confrontés à des défis croissants quant à leur développement national. L'éradication de la pauvreté, de l'analphabétisme, sont au centre des conférences des Nations Unies. Le Sommet pour la Terre a présenté un plan d'action destiné à réduire la pauvreté dans les pays en développement et a reconnu également le rôle des systèmes spatiaux dans le processus de développement.

Les systèmes spatiaux aujourd'hui peuvent fournir des services aux pays en développement afin de faire face à ces défis. Par exemple, les programmes spatiaux en Inde sont concentrés sur le développement national. Ces programmes d'applications comprennent la télédétection, communication et satellites météorologiques. Nous estimons que de nombreux pays en développement peuvent bénéficier des technologies spatiales et des biens spatiaux pour faire face à leurs défis de développement nationaux. D'autre part, les diverses activités dans le domaine spatial représentent de grandes opportunités commerciales pour les pays en développement. Dans le domaine des services de lancement, des systèmes de navigation satellites sont contrôlés par de grandes entreprises aérospatiales de pays développés. Certains pays en développement ont également bénéficié des

capacités techniques dans le domaine des activités spatiales mais ne peuvent pas faire face à cette concurrence.

C'est pourquoi aujourd'hui tous les pays développés ou en voie de développement, ont leur rôle à jouer dans le domaine spatial. La délégation indienne estime que la promotion active de l'utilisation de l'espace pour le développement national est dans l'intérêt de tous les pays. Le respect pour la sûreté et la sécurité des biens spatiaux et les capacités de tous les pays sont la limitation de l'accès à l'espace et notre conclusion. La délégation indienne espère que le Comité va contribuer à la réalisation de cet objectif de promotion de la coopération internationale pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et décourager toute autre utilisation.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le délégué de l'Inde. La Colombie a demandé la parole. Vous avez la parole.

M. C. AREVALO (Colombie) *[interprétation de l'espagnol]* : Monsieur le Président, j'aimerais répondre au délégué américain. Je pense que par omission involontaire, il n'a pas mentionné la IV^{ème} Conférence spatiale des Amériques qui a eu lieu en Colombie et non au Chili. Voilà, c'est la précision que je voulais apporter.

Quand j'ai fait ma présentation sur le rapport de la Colombie sur les activités du secrétariat provisoire, j'ai dit que je ne voulais pas lire l'entièreté du document qui compte 16 pages. La V^{ème} Conférence aura lieu en Équateur, mais la dernière Conférence, et j'ai l'impression qu'on a beaucoup parlé de ce thème, et j'aimerais préciser que cette IV^{ème} Conférence a eu lieu dans mon pays, en Colombie, entre les 14 et 17 mai 2002. Il me semble que je devais préciser ce point. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur de la Colombie pour cette clarification. Monsieur Hodgkins, vous avez la parole.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]* : Monsieur le Président, je ne souhaite pas prolonger les débats. En effet, je sais que la Colombie a

organisé la IV^{ème} Conférence. J'ai simplement parlé du Chili parce que je pensais qu'il était toujours dans la salle et je voulais parler de lui, mais apparemment il n'y est plus. Donc, mon test n'a pas réussi. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Mesdames et Messieurs les délégués, d'après les deux horloges que j'ai sous les yeux, il est 18 heures, mais je vois que la Colombie a redemandé la parole.

M. C. AREVALO (Colombie) *[interprétation de l'espagnol]* : Je suis tout à fait d'accord avec lui, malheureusement le Chili n'était pas présent et n'a pas pu réagir.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Mesdames et Messieurs les délégués, nous allons lever la séance du Comité. Toutefois, auparavant, j'aimerais informer les délégués de notre programme de travail pour demain matin. Nous nous retrouverons à 10 heures précises, s'il vous plaît. Nous allons poursuivre et conclure les débats sur le point 4 à l'ordre du jour, « Débat général », nous poursuivrons l'examen du point 5, « Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques », puis nous entamerons l'examen du point 6 à l'ordre du jour, et nous commencerons l'examen du point 7 à l'ordre du jour. Si le temps nous le permet, nous entamerons l'examen du point 8 à l'ordre du jour. Nous aurons également une présentation du Japon demain. J'aimerais saisir cette occasion pour informer les délégués que l'équipe d'action 1, « *action team 1* », se réunira à midi demain dans la salle de conférence 7. Les membres de l'*action team 11* sont invités à y participer s'ils ont le temps. Voilà nos travaux pour demain, chers délégués. Avez-vous une question concernant le calendrier des travaux pour demain ? En l'absence de question, *il en est ainsi décidé*.

Avant de lever la séance, j'aimerais saisir encore une fois cette occasion pour vous rappeler que vous avez été invités par l'Inde à l'inauguration officielle de l'exposition spatiale indienne et cette inauguration a lieu dans 15 minutes à la Rotonde. J'espère que vous serez tous présents à la cérémonie d'inauguration. Ensuite, dans la salle Mozart du restaurant du VIC, il y aura une cérémonie. La séance et levée jusqu'à demain 10 heures.

La séance est levée à 17 h 47.